

Bulletin d'information hebdomadaire
sur l'état de l'exploitation du réseau
au 03/10/2025

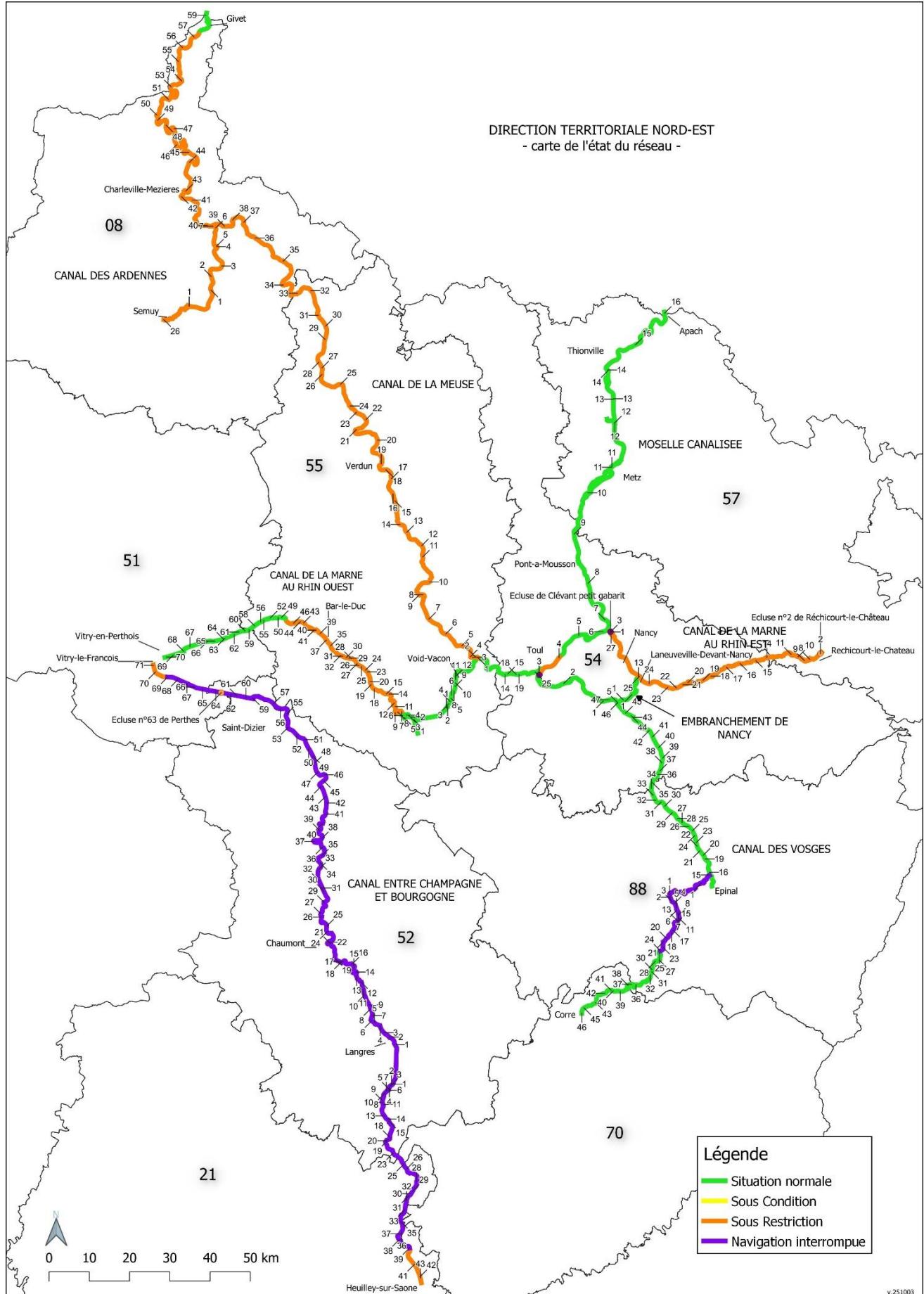


L'état du réseau navigable de la DTNE est représenté à une date donnée et peut évoluer.

Depuis l'édition de ce bulletin, certains nouveaux événements peuvent perturber les conditions de navigation,
il est recommandé de consulter régulièrement les [avis à la batellerie](#),
ou de [s'y abonner](#).



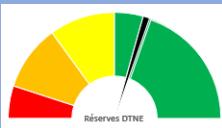
Téléchargez l'[application mobile Navi](#), votre service d'information fluviale à portée de main.
Accédez avec Navi à l'ensemble des informations utiles sur les conditions de navigation et
l'état du réseau fluvial en France, en temps réel.
Activez le mode navigation ou encore calculez votre itinéraire avec cette application



Rappel des avis à la batellerie (restrictions / arrêts navigation) au 03 octobre 2025

Voie d'eau	PK / n° ouvrage - début	PK / n° ouvrage - fin	Incidence	Avis à la batellerie
CANAL DE LA MARNE AU RHIN EST	PK 179.182 écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe	PK 222.093 écluse n°2 de Réchicourt-le-Château	Limitation de mouillage à 2,10 m (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2025/05700 à/c du 31/07/25
	PK 222.093 écluse n°2 de Réchicourt-le-Château		Limitation de fausses bassinées Regroupement des bateaux (insuffisance de la ressource en eau)	
	PK 154.600 écluse n°27 de Frouard	PK 219.426 écluse n°7 de Réchicourt le Château	Regroupement des bateaux (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2025/05702 à/c du 31/07/25
EMBRANCHEMENT DE NANCY			pas de restriction	
CANAL DE LA MARNE AU RHIN OUEST	PK 131.411 écluse n°27bis versant Moselle de jonction de Toul	PK 129.655 écluse n°25 versant Moselle de Toul	Algues risque de perturbation	FR/2025/05064 à/c du 11/07/25
	PK 121.863 écluse n°14 versant Moselle de Foug	PK 129.655 écluse n°25 versant Moselle de Toul	Arrêt de navigation (chômage programmé)	FR/2025/07139 du 06/10 au 31/12/25
	PK 79.040 écluse n°7 versant Marne de Saint-Joire	PK 36.742 écluse n°47 versant Marne de la Doeul	Limitation de mouillage 1,80m (avarie sur ouvrage)	FR/2025/07510 à/c du 02/10/25
CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE	PK 20.207 écluse n°63 versant Marne de Perthes		Regroupement de bateaux (local technique incendié)	FR/2025/00533 à/c du 01/01/25
	PK 1.085 écluse n°71 versant Marne du Désert	PK 6.259 écluse n°69 versant Marne de Luxémont	Limitation de mouillage à 1,60 m (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2025/06100 à/c du 19/08/25
	PK 6.083 Pont aval écluse n°69 versant Marne de Luxémont	PK 201.840 Pont aval écluse n°33 versant Saône de Licey	Arrêt de navigation (chômage programmé)	FR/2025/03521 du 01/09/25 au 15/10/25
	PK 40.691 écluse n°54 versant Marne d'Eurville	PK 50.603 écluse n°50 versant Marne de Chevillon	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2025/06577 à/c du 01/09/25
	PK 61.151 écluse n°45 versant Marne du Rongeant	PK 81.194 écluse n°37 versant Marne de Provenchères		
	PK 105.516 écluse n°26 versant Marne de Condes	PK 110.364 écluse n°24 versant Marne du Val-des-Choux		
	PK 148.122 écluse n°03 versant Marne du Moulin-Rouge	PK 149.845 écluse n°02 versant Marne du Moulin-Chapeau		
	PK 176.968 écluse n°17 versant Saône de la Foireuse	PK 178.863 écluse n°19 versant Saône de la Grande-Côte		
	PK 201.791 écluse n°33 versant Saône de Licey	PK 214.420 écluse n°39 versant Saône de Renève		
	PK 214.420 écluse n°39 versant Saône de Renève	PK224.191 jonction Saône	Limitation de mouillage à 1,90 m (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2025/06461 à/c du 29/08/25
	PK 1.085 écluse n°71 versant Marne du Désert	PK 50.603 écluse n°50 de Chevillon versant Marne	Algues risque de perturbation	FR/2025/05090 à/c du 09/07/25
CANAL DE LA MEUSE	PK 79.090 écluse n°43 de Montcy-Notre-Dame	PK 7.100 écluse n°58 des 3-Fontaines	Arrêt de navigation (chômage programmé)	FR/2025/06474 du 13/10 au 22/11/25
	PK 272.404 écluse n°01 de Troussay	PK 130.765 écluse n°34 d'Alma	Limitation de mouillage à 1,40 m (atterrissements)	FR/2025/07051 à/c du 18/09/25
	PK 184.420 écluse n°22 de Samogneux	PK 188.395 écluse n°21 de Champ	Limitation de mouillage à 1,20 m (atterrissements)	FR/2025/06933 à/c du 15/09/25
	PK 130.765 écluse n°34 d'Alma	PK 7.100 écluse n°58 des Trois Fontaines	Limitation de mouillage à 1,60 m (atterrissements)	FR/2025/06463 à/c du 27/08/25
CANAL DES ARDENNES	PK38.480 écluse n°26 de Semuy	PK 0.048 écluse n°7 de Meuse	Limitation de mouillage à 1,80 m (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2025/06468 à/c du 24/06/25
CANAL DES VOSGES	PK 47.920 écluse n°38 versant Moselle de Roville-dvt-Bayon	PK 74.776 écluse n°22 versant Moselle d'Igney	Arrêt de navigation (chômage / travaux programmés)	FR/2025/06824 du 16/10/25 au 28/11/25
	PK 81.613 écluse n°17 versant Moselle de la Prairie Gérard	PK 124.601 écluse n°34 versant Saône de Fontenoy-le-Château		
	PK 83.355 écluse n°14 versant Moselle de la Montée de Golbey	PK 114.208 écluse n°24 versant Saône d'Harsault	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2025/007270 à/c du 24/09/25
MOSELLE CANALISÉE	PK 363.620 écluse n°4 de Fontenoy	PK 370.580 écluse n°3 de Toul	Limitation de mouillage à 2,80 m (fuite d'eau)	FR/2025/06104 à/c du 14/08/25
	PK 0.800 écluse petit gabarit de Clévant		Indisponibilité petite écluse (dysfonctionnement technique)	FR/2025/06769 à/c du 06/09/25
	PK 370.580 écluse petit gabarit de Toul			
	PK 285.000 aval rive gauche de l'écluse de Talange		Ne pas serrer la rive gauche (obstacle à la navigation)	FR/2025/02912 à/c du 10/05/25

État des réserves disponibles au 02 octobre 2025

 Réserves DTNE		Moyenne des taux de remplissage Nord-Est	Volume disponible dans les ouvrages gérés et exploités par VNF pour tous les usages		
			Réserve	Capacité maximale utile (en Mm³)	Volume utile (en Mm³)
Direction territoriale Nord-Est	Canal entre Champagne et Bourgogne	Charmes	5.86	2.99	51%
		Liez	13.94	8.06	58%
		Mouche	5.24	4.44	85%
		Vingeanne	5.63	3.93	70%
		Total	30.68	19.42	63%
	Canal des Vosges	Bouzey	3.85	1.74	45%
	Canal des Ardennes	Bairon	2.58	0.43	17%
	Canal de la Marne au Rhin Est	Parroy	1.30	1.11	86%

* Pour l'étang du Bairon, en période estivale (du 1er juin au 31 août), la capacité maximale utile pour VNF est diminuée pour permettre les usages récréatifs du plan d'eau (selon la convention signée avec le CD08). La diminution de la réserve disponible est compensée par des pompages sur la Meuse.

Informations complémentaires :

Sur la Moselle, un dysfonctionnement technique sur les écluses petit gabarit de Toul et de Clévant en empêche l'utilisation normale. Les sas à grand gabarit adjacents restent pleinement fonctionnels.

En raison de fuites d'eau, le mouillage est limité à 2,80 m entre les écluses n°3 de Toul et n°4 de Fontenoy-sur-Moselle.

Sur le canal des Ardennes, des fuites d'eau de surface contraignent à limiter le mouillage à 1,80 m sur la totalité de l'itinéraire.

En raison de l'insuffisance de la ressource en eau, un abaissement de mouillage à 1,00 m est toujours en cours dans le secteur d'Asfeld, sur la portion ouest du canal des Ardennes gérée par la Direction territoriale Bassin de Seine (avis à la batellerie n°FR/2025/07380). Veuillez-vous assurer des conditions de navigation.

Sur le canal de la Meuse, la section entre les écluses n°1 de Troussy et n°34 d'Alma est ouverte à la navigation, avec une limitation du mouillage à 1,40 m, à l'exception du bief n°22 de Samogneux sur lequel il reste restreint à 1,20 m.

La limitation de mouillage à 1,60 m reste en vigueur entre les écluses n°34 d'Alma et n°58 des 3-Fontaines en raison d'atterrissements.

Du 13 octobre jusqu'au 22 novembre 2025, la navigation sera fermée sur le secteur situé entre l'écluse n°43 du Montcy-Notre-Dame et l'écluse n°58 des 3 Fontaines afin de permettre la réalisation des travaux programmés (chômage).

Sur le canal des Vosges, le secteur central (bief de partage, et secteur entre écluses n°14 versant Moselle et n°24 versant Saône) reste fermé à la navigation pour une durée indéterminée pour des raisons de gestion de la ressource en eau au niveau du réservoir de Bouzey.

Nous rappelons également qu'à partir du 16 octobre et jusqu'au 28 novembre 2025, la navigation sera arrêtée en raison des travaux programmés (chômage) sur deux secteurs, à savoir :

- entre les écluses n°38 versant Moselle de Roville-devant-Bayon et n°22 versant Moselle d'Igney,
- entre les écluses n°17 versant Moselle de la Prairie Gérard et n°34 versant Saône de Fontenoy-le-Château.

Sur le canal de la Marne au Rhin Est, en raison de l'insuffisance de la ressource en eau, les mesures suivantes sont en place :

- mouillage limité à 2,10 m sur le secteur situé entre les écluses n°22 de Dombasle-sur-Meurthe et n°2 de Réchicourt-le-Château ;
- limitation des fausses bassinées prescrite pour le franchissement de l'écluse n°2 de Réchicourt-le-Château ;
- regroupement des bateaux sur le secteur situé entre les écluses n°2 de Réchicourt-le-Château et n°27 de Frouard.

Sur l'embranchement de Nancy, la navigation est ouverte aux conditions normales sur la totalité de l'itinéraire.

Sur le canal de la Marne au Rhin Ouest, le mouillage est limité à 1,80 m sur le versant Marne entre l'écluse n°7 de Saint-Joire et l'écluse n°47 de la Doeul, en raison de travaux de réparation des digues sur les biefs 8, 19, 37 et 47.

Les équipes de VNF poursuivent les opérations de ramassage aux portes des écluses ; malgré les efforts constants des équipes et les ressources déployées, la présence de végétation peut encore perturber la navigation, et les navigateurs peuvent rencontrer des amas de plantes à certaines écluses.

À partir du 06 octobre et jusqu'au 31 décembre 2025, la navigation sera fermée sur le versant Moselle, entre les écluses n°14 de Foug et n°25 de Toul afin de permettre la réalisation de travaux programmés (chômage). Ces travaux se poursuivront jusqu'au 29 mars 2026 et seront étendus jusqu'à l'écluse n°27 bis de Toul.

Sur le canal entre Champagne et Bourgogne, en raison de la faible disponibilité de la ressource en eau et des travaux programmés (chômage) :

- la navigation est fermée entre les écluses n°69 versant Marne de Luxémont et n°39 versant Saône de Renève ;
- le mouillage est limité à
 - 1.60 m sur le versant Marne entre les écluses n°71 du Désert et n°69 de Luxémont,
 - 1.90 m sur le versant Saône entre l'écluse n°39 de Renève et la jonction Saône.

Les opérations de fauillardage se poursuivent sur le versant Marne en direction de Vitry-le-François. Veuillez être vigilants à l'approche du secteur d'intervention ; les équipes de l'itinéraire continuent à assurer le ramassage des plantes aquatiques invasives afin de faciliter le passage aux écluses.

La navigation pourrait être possible après le 15 octobre sur l'ensemble de l'itinéraire, sous réserve de disponibilité de la ressource en eau. Veuillez suivre les conditions de navigation sur NAVI.

L'unité
Exploitation-Réglementation-Défense
du Service
Environnement-Maintenance-Exploitation